P271E

262

LE FRONDEUR

15 Cmes LE No

ABONNEMENT UN AN (52 N.)

BUREAUX RUE DE LETUVE

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

KHARTOUM

UNIVERSITÉ DE LIÈGE BIBLIOTHÈQUE

6e Année. - N° 262. Samedi 14 Février 1885. 15 Centimes le N°.

ABONNEMENT :
Un an . . . . fr. 7 00
Franco par la Poste

Bureaux
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÉGE
Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire
SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :
La ligne . . . fr. » 50

RÉCLAMES :
Dans le corps du journal
La ligne . . . » 1 00
Fait-divers . . » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent lss petits écrits.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DES

OUVRIERS SANS TRAVAIL.

—

Montant de la 1re liste	fr. 418,90
La société d'épargne *le Hasard*	40,00
Total à ce jour	fr. 458,90

* * *

A propos de cette souscription, nous nous demandons ce qu'est devenu le comité provincial dont on avait annoncé la formation. *La Meuse* a bien parlé d'une réunion, au *Vénitien*, du comité de distribution des secours — réunion à laquelle, selon *la Meuse*, la presse était invitée. Seulement, le *Frondeur* — qui a, cependant, *le premier* dans la presse liégeoise, parlé des ouvriers sans travail — n'a été convoqué à aucune réunion et nous ignorons absolument si quelque chose a été fait. La plus vulgaire politesse exigerait, cependant, que l'on nous tint au courant de ce qui se passe afin que nous pussions savoir si nous pouvons compter sur le comité officiel pour la distribution des secours ou si nous devons chercher d'autres intermédiaires entre nos souscripteurs et les ouvriers sans travail..

Ces pauvres Anglais.

—

Pauvres goddem ! quelle raclée !

Avoir si bien commencé, tenir une bonne corde de chanvre, le nœud coulant tout fait et prêt à servir de collier au madji et voir tout à coup, ces beaux projets renversés.

Karthoum est pris, mais pas par les anglais. Le terrible Gordon a passé l'arme à gauche et la belle corde anglaise destinée au prophète noir pourrait bien être utilisée par ce dernier pour la pendaison du général Wolseley :

Je n'ai point mauvais cœur, mais je n'ai pas le courage de plaindre les anglais.

Dame ! « *Fallait pas qu'y aillent* » comme dit la chanson.

Les soudanais défendent leur pays, leurs biens. Ils sont chez eux. Un étranger veut es y trouver pour venir les ennuyer. Ils fichent l'étranger à la porte — par la fenêtre — ils ont raison !

Mais, direz-vous, l'Angleterre défend la cause de la civilisation. Les soudanais, en repoussant les anglais, repoussent le progrès.

Allez donc vous assoir !

Elle est jolie, la civilisation que l'Angleterre apporte aux peuples conquis par elle.

Les Irlandais en jouissent beaucoup, peut-être, de cette civilisation !

Crever de misère et suer sang et eau en cultivant la terre au profit de lords qui vivent fastueusement à Londres, tel est le sort des malheureux civilisés par la vieille Angleterre.

C'est le sort des paysans irlandais et même anglais.

A plus forte raison, eut-ce été aussi celui des soudanais.

Les anglais ne font pas la guerre pour une idée ; ils la font pour les profits qu'elle rapporte.

S'ils voulaient prendre le Soudan, c'était pour l'exploiter, et pas pour autre chose.

Les soudanais ne se sont pas laissés faire, ils ont eu raison.

Et si les *soudanais* de tous les pays, c'est-à-dire, tous ceux que l'on pille, que l'on vole et que l'on tue — légalement — avaient montré autant d'énergie que les soudanais du madji, il y a beau temps que la vieille Europe serait débarrassée de tous ses exploiteurs couronnés ou autres.

CLAPETTE.

A coups de fronde.

—

Les journanx annoncent que le célèbre prix de vingt-cinq mille francs, institué par le roi n'a pas — cette année encore — été décerné.

Voilà une dizaine d'années que le roi a annoncé qu'il faisait cette largesse aux auteurs nationaux. En même temps, le roi nommait une commission chargée d'examiner les ouvrages produits par les concurrents désireux de décrocher la timbale.

Seulement, cette commission a toujours eu soin de déclarer que personne n'avait mérité le prix — ce qui permet au roi de jouer au protecteur des lettres, sans lâcher ses vingt-cinq mille balles.

En présence de cette situation, le directeur du *Frondeur*, comprenant qu'il fallait une compensation à la littérature nationale, a décidé de créer un prix annuel de *cent mille* francs, destiné à l'auteur du meilleur ouvrage sur « l'art de donner aux asticots une éducation qui leur permette de rendre d'utiles services à la pêche à la ligne. »

Le jury est composé du comptable et du garçon de bureau du *Frondeur* !

Inutile d'ajouter qu'on les flanquerait à la porte s'ils paraissaient avoir la moindre velléité de distribuer le prix.

Et maintenant, allez-y, littérateurs !

* * *

Les journaux annoncent que Sa Majesté Léopold II, roi des Belges, atteindra, cette année, l'âge de cinquante ans.

Nous sommes heureux de compléter cette bonne nouvelle en annonçant que M. Marcachou — que nous avons rencontré hier en parfait état de santé — atteindra aussi l'âge de cinquante ans dans quelques jours.

En ces temps troublés par les exploits révolutionnaires, on est heureux de voir un simple pêcheur à la ligne marcher sur les traces de notre souverain.

* * *

Dans son numéro de jeudi, la *Meuse* donnait d'intéressants détails sur les splendeurs d'un trône commandé à Paris par le roi de Roumanie.

L'ensemble, dit la *Meuse*, est du plus pur style byzantin. Les tentures immenses, en velours de soie, pourpre à rayures d'or, sont semées de couronnes en passementeries d'or et soutenues par des faisceaux de lances, des balustres et des colonnettes, qui ne peuvent être édifiés que sur place, par des ouvriers spéciaux de la maison Krieger.

Les fauteuils ou plutôt les trônes sont deux merveilles d'ébénisterie.

Sur les frontons, sur les bras et sur les pieds scintillent d'énormes cabochons d'opales et de rubis pour le siége du roi, d'opales et de saphirs pour le trône destiné à la reine. Le dossier et le siége sont recouverts de velours pourpre, sur lequel descendent de minces torsades en vieil or câblé.

L'ameublement de ce palais sera complété par un immense salon en tapisserie, d'une richesse sans pareille, et par une salle à manger dont les modèles ont été empruntés aux plus beaux échantillons de l'art de la Renaissance.

Quelques lignes plus bas, le même journal publiait, dans sa revue de politique étrangère, un article consacré à la Roumanie, et dont voici les premières lignes :

La Roumanie traverse une crise économique d'une intensité extraordinaire. Non-seulement les dernières récoltes de céréales n'ont pas réussi et n'ont pas permis au pays de faire une exportation fructueuse, mais le commerce de bétail entre la Roumanie et l'Autriche, qui se chiffre annuellement par une cinquantaine de millions, est arrêté par suite des difficultés que les autorités hongroises opposent à toute importation de ce genre. D'autre part, les sept huitièmes des distilleries chôment, d'où un nouveau déficit de plusieurs millions. La situation est devenue aiguë.

Il est consolant, pour nous, de pouvoir constater que si le peuple de Roumanie crève de faim, le souverain de ce pays peut au moins s'offrir un trône enrichi de pierreries.

C'est, pour ce pays éprouvé, une belle compensation de savoir que son roi n'est pas atteint par la crise.

* * *

M. Ed. Van den Boorn, en prenant de l'âge, s'incruste de plus en plus dans sa rage d'emb...nuyer le monde.

Il y a quelques jours encore, sous prétexte de compte-rendu d'un concert de charité au camp de Beverloo, l'homérique écrivain servait aux lecteurs de *la Meuse*, une forte colonne et demie de ses pompeuses niaiseries.

Le commencement de l'article seul est un chef-d'œuvre.

« Le camp de Beverloo, dit Edouard, offre au visiteur un champ abondant d'observations diverses et curieuses. *Qui dit camp dit désert* AUX YEUX de bien des personnes. »

Arrêtons-nous ici, l'aspect de cette phrase
D'ivresse et de plaisir fait tressaillir mon cœur.
(Air du *Chalet*)

Car, il a raison, Vandenboorn, quand on dit *camp* aux yeux de certaines personnes— lesquelles ont cette singulière habitude de ne point l'entendre par les oreilles, on dit *désert*.

Le mot *camp* évoque, nécessairement, cette idée du Sahara.

Et c'est ce qui explique pourquoi, lorsqu'on dit d'une femme : « elle est allée au camp avec un soldat » on répond immédiatement : *quel chameau !* — tant il semble naturel qu'un être bravant le camp, c'est-à-dire le désert, ne peut être qu'un animal de cette espèce !

* * *

Mot de la fin. — On sait que notre éminent bourgmestre ne dédaigne pas les jeux et les ris.

C'est ce qui fait que dernièrement encore, le grand Julien ornait de sa grâcieuse présence les salons de madame N... où se donnait un bal fort brillant.

Un verre à champagne — cassé — se trouvait par terre.

— Il ne faut rien laisser traîner, dit sentencieusement le mayeur, et, avec un tact et une présence d'esprit que tout le monde appréciera, il alla soigneusement placer les débris de verre... sur une des chaises destinées aux danseurs.

Un instant après, un des plus brillants spécimens de la gentry liégeoise — ce qui n'est pas peu dire — s'asseyait brusquement sur cette même chaise.

Inutile d'ajouter qu'il n'y resta pas longtemps.

La victime de cette *piquante* plaisanterie, en fut quitte heureusement, pour quelques jours de repos.

Seulement, à présent, on ne dit plus, dans le monde, je vais m'asseoir ; on dit je vais me reposer sur mon...

Et l'on ajoute le nom du gentlemen piqué au vif par le verre du mayeur.

AVIS.

—

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an, à partir du premier Avril prochain, recevra le FRONDEUR gratuitement jusqu'à cette date.

Le mot d'ordre du mayeur.

—

M. Warnant, bourgmestre de Liége par la grâce de Dieu, paraît vouloir se donner le genre d'être un mayeur autoritaire, une sorte de préfet à poigne.

On se souvient de la fameuse charge de gendarmes qui le rendit célèbre.

Aujourd'hui, M. Warnant fait sentir le poids de son autorité, en interdisant aux organisateurs de la cavalcade de faire des chars ou de composer des groupes pouvant froisser les convictions d'une partie des habitants de la commune.

C'est-à-dire que les allusions politiques qui font le charme d'une cavalcade, qui peuvent la rendre amusante, sont interdites « de par l'autorité de mossieu l'maire. »

Il faudra une cavalcade incolore, une cavalcade *alf en alf !*

Fichtre, il prend de l'autorité, monsieur Warnant.

On n'osera bientôt plus cracher dans les rues de la ville, en entendant un marchand de journaux crier le titre du *Patriote*.

Cette manifestation serait, en effet, de nature à « froisser les convictions d'une partie de la population. »

Quoi qu'il en soit, puisque M. Warnant se montre si décidé à ne laisser froisser les convictions de personne, dans les rues de la ville, je le prierai de faire immédiatement enlever :

1° La statue de Charlemagne et la Trinck-Hall, qui froissent mes convictions artistiques ; 2° Les plaques portant les noms des rues *Léopold* et *Royale* qui blessent mes convictions politiques ; er 3° les deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry, lesquelles horipillent mes convictions... *perspectiviques*.

Puisque M. Warnant craint de voir blesser les convictions des autres, nous aimons à croire qu'il s'empressera de supprimer tout ce qui blesse les miennes.

Sinon, ce ne serait pas juste.

CLAPETTE.

Le Caveau Liégeois vient d'adresser une demande à l'Administration communale, tendant à être autorisé de faire une sortie-collecte dans les cafés de la ville, mardi soir, au profit des « ouvriers sans travail ».

Les chanteurs et musiciens du cercle composeront cette sortie.

Nous aimons à croire que l'administration communale accordera sans difficulté l'autorisation demandée et que la collecte des dévouésmembres du Caveau sera fructueuse.

Primes sanglantes.

—

Les journaux nous ont annoncé cette semaine que la société pour la répression du braconnage dans l'Est de la Belgique avait tenu lundi dernier, 10 février, son assemblée générale annuelle au local de la Société agricole de l'Est. La séance était présidée par M. Léon de Mathys, vice-président. M. de Creeft, secrétaire, a présenté le rapport sur la situation de la Société ; celle-ci reste florissante. La commission consacre cette année une somme de 3,780 fr. au paiement de 112 primes.

La réserve, nous dit le compte-rendu de la séance, s'est accrue de fr. 878-80 ; elle atteint aujourd'hui le chiffre élevé de fr. 8,128,89, et le but de la Société n'étant pas de thésauriser, la commission a décidé d'augmenter, dès l'année prochaine, le taux des primes ; elle espère que les gardes et agents de la force publique redoubleront de zèle pour les mériter et que les chasseurs ne faisant pas encore partie de la Société, voyant l'efficacité de ces primes sur les chasses voisines, se feront inscrire en grand nombre.

A première vue, cette réunion de chasseurs, pour combattre le braconnage, parait toute simple et fort naturelle. Et cependant, cette somme de 1,780 francs distribuée en primes est tachée de sang et est cause, du moins pour une part, qu'en ce moment, un certain nombre de pauvres diables reposent à six pieds sous terre, et que d'autres, toujours grâce à cette prime, pourissent dans les cachots.

En effet, la société que nous citons plus haut, alloue aux gardes-chasse une prime d'une trentaine de francs pour chaque procès-verbal dressé à charge d'un braconnier.

Or, qu'arrive-t-il ?

Les gardes-chasses ne nagent généralement pas dans les richesses ; trente francs représentent pour eux une grosse somme, et pour la gagner, ils déploient contre les braconniers une sévérité parfaitement légale, je le reconnais, mais qui a le grave inconvénient de conduire trop souvent les gardes aux cimetières et les braconniers sur les bancs de la cour d'assises.

De crainte de perdre la prime de trente francs, les gardes poursuivent les braconniers avec acbarnement, et parfois il arrive que le braconnier, rendu enragé par cette sévérité, se retourne brusquement et envoie une charge de plomb dans la poitrine de son persécuteur.

C'est un meurtre, et le meurtrier — quand on le découvre — subit le châtiment de ce meurtre ; mais cela ne ressuscite pas les victimes.

* * *

Dieu me garde de dire, que par amour de leur « art », messieurs les chasseurs préfèrent voir diminuer le nombre des gardes-chasse, plutôt que celui des lapins. Le plus acharné chasseur se résignerait à aller remplir tous les jours sa carnassière chez le restaurateur du coin (cela se fait souvent, d'ailleurs), si la conservation de tout le gibier devait faire tuer un seul être humain ; mais enfin, comme il est prouvé que le désir de gagner la prime peut amener de braves gens à se faire tuer, messieurs les chasseurs ont le

devoir de chercher un moyen d'éviter ces catastrophes ; le moyen, il est très simple.

Il suffirait tout simplement d'accorder la prime, non plus aux gardes-chasse, mais aux agents des villes qui rechercheraient — et découvriraient naturellement — les personnes transportant du gibier en temps prohibé, ainsi que les restaurateurs qui en vendent.

Les agents, évidemment, seraient tout zèle pour décrocher pareille prime. Il deviendrait bientôt impossible de vendre en ville la moindre béguinette — en temps prohibé, toujours — les débouchés étant fermés, les braconniers ne trouveraient plus le métier lucratif, et les coups de fusil tirés, pendant la fermeture de la chasse — deviendraient plus rares que la bonne foi et la vérité dans les colonnes de la *Gazette de Liége* ou les traits d'esprit dans celles du *Journal gaga*.

J'ajouterai que les agents ne risqueraient pas leur vie en pinçant les délinquants, attendu qu'il est fort peu probable qu'un restaurateur ou un messager s'embusquent jamais le fusil à la main, au coin d'une rue, comme un braconnier peut le faire dans nn bois.

Voilà le moyen. Il est peut-être un peu doux pour les chasseurs farouches, mais j'ose espérer, cependant, qu'il ne déplaira pas trop aux chasseurs paisibles qui n'aiment pas à trouver au gibier qu'ils rapportent chez eux, un goût de sang humain.

CLAPETTE.

Il y a quelques jours, la société d'épargne « Le Hasard », composée en majeure partie d'ouvriers, étant arrivée au terme de sa liquidation, a voulu marquer cet évènement par une bonne œuvre. Elle a distrait *quarante francs* de la somme totale et les a envoyé au *Frondeur* pour les ouvriers sans travail.

Nous sommes heureux de constater que de simples travailleurs n'oublient pas leurs frères malheureux.

Le Beau-Père.

I

On faisait le whist, ce soir-là, chez M. Vétiver, receveur de l'enregistrement à Champignol-en-Vexin. Le thé fumait dans les tasses et les menus propos de province allaient bon train au coin de la cheminée et derrière les éventails démodés. Mme Vétiver, une blonde sur le retour, ayant achevé de distribuer son infusion et ses pâtisseries, s'était rapprochée de son mari qui s'entretenait fort sérieusement avec le docteur Trousse-Cadet.

— Mélanie, disait M. Vétiver, a reçu des nouvelles de ce drôle de M. Cadet-Roussin.

— Mon ami, reprit Mme Vétiver, vous oubliez que M. Cadet-Roussin est mon père.

— Joli père, ma foi !

Et où est-il maintenant ? hasarda le docteur.

— Toujours à Buenos-Ayres.

— Sans sou ni maille probablement ?

— Au contraire, il a fait une fortune considérable.

— Ceci mérite considération. Un rapprochement ne serait-il pas possible ?

— Jamais ! dit Mme Vétiver ; un homme qui a fait mourir maman de chagrin !

— Ma femme a raison, dit M. Vétiver... M. Cadet-Roussin s'est comporté comme un misérable avec sa femme et ses enfants .. Cependant nous sommes ses seuls parents, et il serait dur de voir sa fortune aller à des étrangers.

— C'est positif, dit Trousse-Cadet.

— Et puis, les enfants ont-ils bien le droit de juger leurs parents ? continua M. Vétiver.

— Ça non ! jamais ! confirma le docteur.

— En sorte que vous, docteur, vous accepteriez l'offre qu'il nous fait de revenir parmi noues ; vous oublieriez tout, vous pardonneriez ?

— Certainement.

— Et vous iriez, après-demain, l'attendre au Hâvre comme il nous en supplie ?

— Sans hésiter.

— Tu entends le docteur, Mélanie !

— Oui, j'entends le docteur. Mais le pardon lui est plus facile qu'à moi, à lui dont papa n'a pas torturé la jeunesse.

— Soyez généreuse, madame.

— Sois magnanime, Mélanie. Ton père est fort âgé et il nous récompensera bientôt, sans le vouloir, de notre dévoûment.

II.

— Mais il y a vingt ans, que vous ne l'avez vu, madame Vétiver, et la vie avantureuse qu'il a menée a dû le changer terriblement. A quoi le reconnaîtrez-vous ?

Papa y a bien pensé. Aussi nous a-t-il écrit qu'il porterait, en signe de ralliement, un pantalon nankin.

— Bon voyage ! mes enfants, conclut Trousse-Cadet. Croyez-moi, allez au Hâvre. Il n'est pas permis de négliger ses parents d'Amérique. Je dois la moitié de ma fortune à un frère qui a eu le bon esprit d'y mourir, il y a longtemps, un chenapan, un bohême, un coureur de pampas. J'habitais Paris à cette époque. C'est ce petit accroissement de fortune qui m'a permis de venir recueillir ici la clientèle du docteur Ragougnasse et d'y vivre fort agréablement, ma foi, estimé de mes concitoyens et adoré de mes amis. C'est à lui aussi que je dois d'avoir pu faire une situation à mon filleul Agénor-Polycarpe Visalœil. Tout vient bien à qui sait l'attendre.

Et le docteur Trousse-Cadet se frottait les mains avec un air absolu de satisfaction.

—Nous partirons demain pour le Hâvre, dit le soir même, les bougies éteintes, M. Vétiver à sa moitié.

— Si vous saviez combien cela me coûte de revoir un homme qui s'est si mal conduit ! répondit Mélanie.

Mais M. Vétiver avait sur lui un argument irrésistible auquel Mélanie ne résistait jamais. Tenu éveillé par le thé, il fut éloquent et gagna sa cause haut la main, comme dit une expression impropre dans ce cas.

Et le lendemain, en effet, le Hâvre comptait deux habitants de plus, juste de quoi faire mentir le rapport de statistique paru le matin même chez le libraire Pémousseux.

III.

Nous passerons, si vous le voulez bien, la description du navire entrant en rade. Vous trouverez çà partout où vous voudrez. Pour être un peu moins commun que la rue de Paris au soleil couchant, cet article est néanmoins fort répandu dans l'industrie romancière contemporaine. Je vous le procurerai à bon compte quand vous le désirerez. Donc le navire est entré en rade, éclaboussant d'argent la nappe vaste des eaux. Ses passagers agitent des mouchoirs sur le pont et les parents des passagers leur crient, du quai, d'aimables paroles. Enfin le débarquement s'effectue, au milieu des étreintes et des reconnaissances, avec un grand brouhaha de cris de joies et de caresses. M. et Mme Vétiver guettent le pantalon de nankin annoncé. Mais toutes les culottes défilent sous leurs yeux, culottes noires, marron, grises, bleues, vertes, caca-dauphin, un arc-en-ciel de culottes, toutes les culottes de la terre, sauf celle dont le jaune clair doit le remplir de filiale tendresse. Ils attendent, ils attendent toujours. Tout le monde est descendu. Pas plus de culotte nankin que sur ma tête.

Inquiets et désanchantés, ils s'adressent au capitaine :

— Tous vos passagers ont quitté le bord ? lui demandent-ils.

— Tous, sauf un, répond le capitaine, un loup de mer, avec des nageoires de poil noir aux deux côtés du visage.

— Et où est celui-là ? s'écria M. Vétiver.

— Dans ma cabine. C'est un malheureux qu'une attaque de paralysie a surpris en route et dont je ne sais que faire. Car il est complètement incapable de mouvement et d'une bien désagréable compagnie. Heureusement que j'avais un fauteuil-lit sur lequel je l'ai tant bien que mal attaché.

— A-t-il un pantalon nankin ?

— Ma foi, allez le voir si vous le voulez et Dieu veuille que vous m'en débarrassiez ! Car je ne connais rien de lui ni de sa famille.

M. et Mme Vétiver descendirent à la cabine du loup de mer.

Ils y trouvèrent, en effet, un pauvre diable assez misérablement installé, dont la figure seule semblait vivante et avait des contractions continuelles. A ses jambes flottaient les débris d'un pantalon déchiré, sans doute, dans sa crise et dont la couleur, bien vague cependant, parut à M. Vétiver se rapprocher infiniment du jaune.

D'ailleurs, le doute n'était pas possible, aucun des autres voyageurs n'ayant répondu au signalement.

Embrasse ton père, fit M. Vétiver à Mélanie.

Et il pensait en lui-même :

— Quelle occasion de se montrer sublime de dévoûment pour cette vieille canaille ! D'ailleurs, nous n'en serons pas bien longtemps tourmentés. Trousse-Cadet nous l'expédiera dans un meilleur monde en un tour de main.

IV

Deux jours après, il n'était question dans Champignol-en-Vexin que de l'admirable conduite du receveur de l'enregistrement et de sa femme et des soins affectueux dont ils comblaient un indigne ascendant. Le fait est que le débarqué n'apportait pas précisément un élément de gaîté dans la maison. Les services qu'exigeait son état étaient forts ressemblants à ceux dont on entoure la première enfance. Mais la nature donne, pour cela, aux mères, un courage très particulier. C'était une sujétion de tous les instants que la garde de ce malade muet, mais non pas inodore. D'autant que le docteur Trousse-Cadet, pris d'un bel amour de la science et de l'humanité, avait juré de le guérir et avait prescrit, pour cela, un traitement fort difficile à suivre, au moins pour ceux qui l'administraient.

Le pis est que, loin de paraître reconnaissant de la peine qu'on se donnait pour lui, le paralysé exprimait, avec son visage, seule partie de lui-même restée capable d'exprimer quelque chose, un mécontentement et une colère épouvantables. Ses petits yeux lui sortaient de la tête comme des escarbilles enflammées et sa bouche grimaçait comme celle d'un possédé quand on approchait de lui. Son nez, lui-même, frissonnait et se plissait avec de sourdes fureurs.

— Comme papa est resté méchant ! pensait douloureusement Mélanie.

Mais le ménage ne se rebutait pas pour les intérieures colères du malade.

C'est bon signe disait le docteur Trousse-Cadet. Ça prouve que l'inteligence n'est pas morte et que la sensibilité renaît par l'effet de mes remèdes.

En effet, le pauvre docteur se donnait un souci épouvantable de la guérison de ce malheureux. Il avait fait venir Polycarpe de Paris pour l'aider dans cette tâche glorieuse de ressuciter un mort. Tandis que le docteur compulsait tous les dictionnaires de médecine, Polycarpe frictionnait, irrigait, massait, cataplasmait, sinapisait, saignait, sondait, torturait en conscience le martyr livré, sans défense et sans mouvement, à l'imagination d'un vieil âne et d'un jeune apothicaire en délire. Et plus on faisait d'efforts pour le tirer d'affaire, plus le vieillard ingrat paraissait furieux.

— Il remue ! il s'agite ! il est sauvé ! il va parler !

Et le docteur Trousse-Cadet, ivre de joie, sautait dans la chambre comme un jeune cabri autour du fauteuil où le malade, comme redevenu maître de ses membres, effectuait, en effet, une pyrrhique inaccoutumée.

Et M. et Mme Vétiver, anxieux, attendaient les premiers mots de tendresse qui allaient certainement sortir de la bouche de Cadet-Roussin rendu à la « raison ».

Ils n'attendirent pas longtemps. Les premiers mots furent :

— Non de D... ! Tas de crapules ! allez-vous eufin me f...iche la paix !

Et, comme ces propos imprévus étaient accueillis par une stupeur générale, il continua :

— Ah ! misérables ! voilà trois mois que vous me retenez ici et m'empêchez d'aller à mes affaires. Mais vous me payerez des dommages et intérêts : je vous poursuivrai en justice !

— Il est fou ! murmura le docteur Trousse-Cadet. J'aurais mieux fait de le laisser comme il était.

— Non ! vieil animal, je ne suis pas fou, reprit avec plus de colère le malade, qui avait l'ouïe d'une finesse extraordinaire. Je ne suis pas plus fou que mort, et je viens reprendre ma part de l'héritage que m'a soufflé un frère qui avait trop facilement accueilli la nouvelle de mon décès.

— N'êtes-vous donc pas monsieur Cadet-Roussin ? demanda M. Vétiver au comble de l'étonnement.

— Non, monsieur ! M. Cadet-Roussin est mort dans la traversée...

— Pauvre père ! murmura Mélanie en sanglotant.

— On m'a même habillé, après mon attaque, des restes de sa défroque.

— Mais vous, monsieur, qui êtes-vous ? intrigant qui venez vous faire soigner chez des étrangers !

— Moi, je suis Hippolyte Trousse-Cadet, le chasseur de buffles, celui qu'on croit trépassé depuis trente ans !

— Ah ! mon Dieu ! mon frère !

Et le pauvre docteur se trouva mal de saisissement.

Rien ne fut moins touchant que cette reconnaissance de famille. Hippolyte fut très exigeant et se fit rendre compte, jusqu'au dernier de tous les sous qu'il crut pouvoir revendiquer. C'était, pour le malheureux docteur, sa juste récompense des soins qu'il lui avait prodigués sans le connaître, et auxquels il devait certainement la vie.

Agénor-Polycarpe, qui avait également beaucoup contribué à sa guérison, fut à peu près, du même coup, ruiné dans ses espérances.

Mes amis, c'est comme ça que la vertu est récompensée ici-bas.

ARMAND SILVESTRE.

PUBLICITE

Aux négociants, restaurateurs etc.

Nous croyons devoir rappeler que toutes les communications relatives aux réclames et annonces que l'on désire faire insérer dans le *Frondeur*, doiven être adressées à l'administration du journal, rue de l'Etuve, 12.

Nous croyons devoir faire remarquer en même temps aux négociants, restaurateurs et en général, à toutes les personnes qui usent de la publicité des journaux, que le *Frondeur* — répandu dans tout le pays et en tous cas le plus lu des journaux de Liége — reste, en sa qualité de journal hebdomadaire illustré, en circulation pendant toute une semaine et qu'il est même souvent conservé en collection. On peut donc affirmer que l'annonce dans un seul numéro du *Frondeur* équivaut à l'insertion d'une annonce dans un journal quotidien pendant toute une semaine.

Le tarif des annonces est publié en tête du journal, mais lorsqu'il s'agit de plusieurs insertions de notables réductions peuvent être faites.

Le texte d'une annonce doit être adressé le *jeudi soir* au plus tard à l'administration, pour être inséré dans le numéro paraissant la même semaine.

Théâtre Royal

Si Mlle Derette voulait bien se charger de tous les rôles, (elle a pour cela d'assez robustes épaules) on éviterait ces changements, trop répétés, de spectacle. On pourrait aussi la prier de chanter pour MM. Briaut et Verger, tandis que l'on enverrait en scène deux figurants quelconques, qui certes parviendraient vite à faire oublier les deux artistes précités. La direction pourrait aussi annoncer aux fervents d'Halévy, que par suite d'*indisposition générale*, la *Reine de Chypre*, (fort bien rendue, il faut le reconnaître) dont la mise en scène est fort présentable, tiendra l'affiche pour une vingtaine de représentations ; notre infortuné directeur aurait de la sorte le temps de compléter sa troupe ou d'attendre que ses pensionnaires se soient rétablis.

Lundi, *Lucie de Lamermoor*, a été cruellement massacrée. Une épidémie sévissait bien certainement au Royal Théâtre. M. Doria et Mme Verella-Corva paraissaient très oppressés et ce n'est qu'avec peine qu'ils ont tenu leurs rôles. L'air de la folie, au 3me acte, a paru particulièrement pénible à notre chanteuse légère. Mme Verella, décidément, compromet son succès par une distraction dont elle a déjà donné plusieurs preuves. M. Gally devrait avoir quelque compassion pour les spectateurs et choisir tout autre que M. Verger pour le rôle assez important de Gilbert : le malheureux a été absolument crispant.

M. Briant avait un costume blanc et vert; sa voix ne chevrotte plus, elle *verj'èie*, comme disent nos pêcheurs à la ligne. Seul, M. Bérardi a justifié les applaudissements étranges qui ont parfois accueilli certains passages, et c'est en chanteur de bonne école qu'il a tenu sa partie dans cette malheureuse soirée. Sa voix franche et pure, dont on admire chaque jour d'avantage, le timbre harmonieux, est conduit avec une sûreté et une facilité que nous voudrions voir chez les partenaires de M. Bérardi. Certes, il n'a pas toujours la majesté voulue, il n'est pas toujours vivant, loin s'en faut même ; mais il est prudent dans son jeu et de beaucoup plus supportable que d'autres.

Quant aux chœurs, quel bacchanal insensé !

P.-S Rappelons que mardi prochain aura lieu le grand bal masqué, qui attire, chaque année, au Théâtre Royal, le dessus du panier du grand mondé — et de l'autre.

Correspondance

De la sapinière, Namur. — Le plus simple, pour les personnes qui habitent les villes où la vente du *Frondeur* n'est pas organisée sur une grande échelle, c'est de prendre un abonnement. C'est, d'ailleurs, plus économique.

THÉATRE ROYAL DE LIÉGE.

Direction ED. GALLY

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 15 février 1885

Le Sourd, opéra comique en 3 actes.
Zampa, opéra comique en 3 actes.

Lundi 16 février 1885

Le Trouvère, grand opéra en 4 a. et 8 tableaux.
Le Roi de Carreau, opéra comique en 3 actes, musique de Th. de Lajarte.

Mardi 18 février 1885

Grand bal masqué.

Cavalier 5 frs.; dame 3 fr. — Cavalier et dame 5 fr.

Casino Grétry. --- Carnaval 1885

GRANDS BALS

Parés, masqués et travestis

les dimanches 15, mardi 17 et dimanche 22 février.

Eclairage à giorno. Orchestre de 50 musiciens, sous la direction de M. Larose. Danses les plus en vogue. Le restaurant sera ouvert.

Entrée : Cavaliers 3 fr. Dames 2 fr.

Première valse à 8 heures.

Gros lot de 50,000 fr.

AU TIRAGE DU 25 FÉVRIER 1885

BRUXELLES 1879

6 tirages par an. Ces titres sont vendus : par **12** versements mensuels de fr. **9-70** ou **24** versements mensuels de fr. **5-10.**

L'acheteur, dès son premier versement, a droit à tous les tirages ainsi qu'aux coupons d'intérêts échéant pendant toute la durée de son contrat. Il reçoit gratuitement chaque mois les listes de tous les tirages. Les quittances mensuelles sont encaissées chez lui sans aucun frais.

Achats et ventes de lots de villes, billets et monnaies étrangères au meilleur cours, escompte de coupons, ordre de bourse, etc. Prêts sur dépôt d'actions et d'obligations.

D. LATOUR-DEPAS, Changeur

1, place Verte, 1, joignant le Louvre.

ANTIQUITÉS

L. Kervyser, sculpteur, rue Mont-St.-Martin, 54, Liége. Spécialités des réparations et transformations des meubles antiques.

Allez voir les étalages de chaussures pour hommes et pour dames à **12-50** de la **Grande Maison de Parapluies,** 48, rue Léopold, coin de la place Saint-Lambert. Aussi peu connaisseur que vous soyez, vous conviendrez que jamais à Liége ni ailleurs, vous n'avez vu vendre des chaussures aussi belles et aussi solides à un prix aussi extraordinairement bon marché.

Tous les jeudis à 7 heures du soir à la

Brasserie de Munich

PLACE DU THÉATRE, on servira des

CHOUSELS

(le plat national bruxellois.)

Liége — Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Etuve, 12.

BALS ET SOIRÉES

(CROQUIS À LA HÂTE)

Une débutante qui n'a pas l'air d'avoir l'émotion inséparable .... etc ...

L'aventure n'est peut-être pas très-agréable, mais à coup sûr elle est piquante. —

Les grâces du Cotillon —
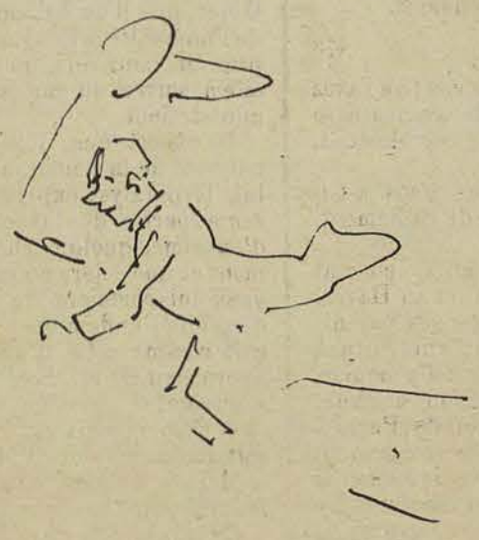
« Rêve doux génial !